



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES

APPEL D'OFFRES **SOUSSION POUR CONSTRUCTION D'UN TOIT POUR** **LA SURFACE DE DEK HOCKEY**

La Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières demande des soumissions en vue de procéder à des plans et devis ainsi qu'à la construction d'un toit sur la surface de Dek Hockey servant de patinoire l'hiver.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par le biais du Système Électronique d'Appel d'Offres du gouvernement du Québec (SEAO) au numéro de téléphone 1 866 669-7326 ou à l'adresse Internet <http://www.seao.ca> et sont assujettis à la tarification de cet organisme.

Les soumissions seront reçues au bureau de la soussignée, sis au 205, rue Principale à Saint-Just de-Bretenières GOR 3H0, jusqu'au **26 août 2024, avant 11 h** sous enveloppe scellée et portant la mention : « **Abri quatre saisons Dek/Hockey** », pour y être ouvertes le même jour, à la même heure, au même endroit. Les soumissionnaires devront accorder une attention particulière aux documents qu'ils doivent **joindre à leur soumission**, tels qu'exigés dans le devis. À cet effet, une fiche synthèse est jointe aux documents de soumission à partir de laquelle ils pourront s'assurer d'avoir annexé tous les documents exigés.

La Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Elle se dégage de toute responsabilité quant aux frais déboursés par les soumissionnaires pour la préparation de leur soumission et du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. Tout soumissionnaire doit donc s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents en lien avec cet appel d'offres. La Municipalité se réserve par ailleurs le droit de retrancher certaines parties du devis, ou de renoncer à l'une ou l'autre des conditions énumérées ou encore d'accorder des parties de contrat si elle le juge à propos. De plus, la Municipalité peut passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission. Si des informations supplémentaires étaient nécessaires, les entrepreneurs sont invités à communiquer avec Madame Josée Poulin, Directrice générale de la Municipalité, à titre de responsable désignée en octroi de contrat, à l'adresse courriel : dg@saintjustbretenieres.com ou au numéro de téléphone 418 244-3637.

Donné à Saint-Just-de-Bretenières, ce 19^e jour du mois de juillet 2024.

Josée Poulin
Dir. générale et Sec.-trésorière